

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LAVAL Octobre 2020



VACCINATION CONTRE L'INFLUENZA Direction des soins infirmiers

Jacinthe Collin & Sophie Belzile, conseillères cliniques DSI

Inspiré de la présentation de Solange Boucher, conseillère clinique DSI & Céline Marquette, inf. clinicienne CSLC



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Décrire les aspects légaux et les bonnes pratiques vaccinales entourant la vaccination
- √ Habiliter les infirmières à la vaccination sécuritaire contre l'influenza
- ✓ Présenter les formulaires de vaccination contre l'influenza
- ✓ Reconnaître et intervenir lors de manifestations cliniques inhabituelles post-vaccinales
- ✓ Connaître les manifestations cliniques inhabituelles post-vaccinales qui doivent être déclarées à la DSPu
- ✓ Respecter les règles de conservations des vaccins





PLAN DE LA FORMATION

- 1. Aspects légaux
- 2. Évaluation et documentation
- 3. Administration du vaccin
- 4. Manifestations cliniques potentielles
- 5. Conservation et entreposage des vaccins
- 6. Particularités en contexte de pandémie COVID-19





1. Aspects légaux





CHAMPS DE PRATIQUE - Loi sur la santé publique

Professionnels	Rôles en immunisation
Infirmières	Initier et procéder à la vaccination en
Médecins	vertu des lois qui les concernent et des règlement qui en découlent
Sage-femmes	regiennent qui en decoulent
Pharmaciens	
Infirmières auxiliaires	Contribuer à la vaccination en vertu du Code des professions
CEPI, Externes et étudiantes en S.I.	
Inhalothérapeutes	Initier la vaccination, sur ordonnance dans le cadre du champ d'exercice de leur profession

Les infirmières peuvent procéder à la vaccination de façon autonome et sans prescription médicale.

Rappelons que les infirmières, les infirmières auxiliaires, les CEPIs et les externes en soins infirmiers peuvent également administrer des produits immunisants prescrits dans une <u>ordonnance individuelle</u>. Dans ce cas, c'est le médecin qui a pris la décision de vacciner le client.





BONNES PRATIQUES VACCINALES

Les informations qui suivent présentent les bonnes pratiques cliniques à respecter lors de la vaccination. Le vaccinateur :

- Vérifie le **statut vaccinal** de la personne en interprétant son carnet de vaccination, son dossier médical ou le registre de vaccination du Québec.
- Selon son champ d'exercice, détermine la pertinence de vacciner la personne à la lumière des données recueillies, des indications, des contre-indications et des précautions reliées à chacun des vaccins.
- Renseigne la personne ou son représentant légal sur les **avantages et les risques de l'immunisation** mentionnés dans la section du PIQ et lui remet une feuille d'information pour les personnes à vacciner.
- Obtient le **consentement libre et éclairé** de la personne ou de son représentant légal avant de procéder à la vaccination.
- Respecte les indications, la posologie, la voie d'administration, les techniques d'injection et le calendrier d'immunisation.





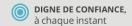
BONNES PRATIQUES VACCINALES (Suite)

- Respecte les consignes pour la manipulation et la conservation des produits immunisants.
- Note les immunisations dans le dossier et les inscrit au Registre de vaccination*
- Assure la surveillance requise immédiatement après la vaccination.
- Respecte la conduite à tenir en cas de **réactions à la suite de la vaccination** (incluant l'administration d'adrénaline), le cas échéant.
- Déclare, dans les plus brefs délais au directeur de santé publique du territoire, toute manifestation clinique inhabituelle survenue chez une personne ayant reçu un vaccin ou chez une personne de son entourage et fournit au directeur tous les renseignements prévus à l'article 69 de la Loi sur la santé publique suivant les modalités prévues par ce même article.

Tiré de la RSI-009 - Administrer sécuritairement les produits immunisants selon le Protocole d'immunisation du Québec (PIQ)

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

^{*}La saisie au Registre de vaccination du Québec est un obligation selon la Loi sur la santé publique. Elle doit être réalisée dans les 2 jours ouvrables suivant la vaccination, quel soit du programme publique ou privé. Par ailleurs, toute vaccination portée à l'attention du vaccinateur qui n'est pas déjà inscrite au registre, doit aussi y être saisie.



2. Évaluation et documentation





FORMULAIRES VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

68-000-739 (français recto-verso) 68-000-741 (anglais recto-verso)

Centre intégré de santé de de santé de de services sociaux de Laval			
Québec 👪	NOM À LA NAISSANCE :		_
Quebee III	PRÉNOM:		_
	DATE DE NAISSANCE :	Пе	7
VACCINATION	NAM.: EXP:		LI MI
CONTRE LA GRIPPE	ID SI-PMI:		
LIEU DE DISPENSATION DE SERVICE (LDS) : SVP, préciser le nom a			
☐ Centre de services ambulatoires de Laval	□ CLSC:		_
☐ Hôpital de la Cité-de-la-Santé	□ École :		_
☐ Hôpital juif de réadaptation ☐ Centre de réadaptation en dépendance de Laval			
☐ Centre de réadaptation DI-TED ☐ Etablissement de détention Leclerc de Laval			
☐ Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse ☐ Centre d'hébergement (nom complet) :	☐ GMF-U / CISSS de Laval :		_
ADRESSE :	CODE POSTAL : TÉL. :		_
NOM – PRÉNOM DE LA MÈRE (à la naissance) :	CODE POSTAL TEL		_
NOM - PRÉNOM DU PÈRE :			_
* Employé du CISSS de Laval, inscrire le matricule :	RAISONS ADMINISTRATION VACCIN CONTRE INFLUE	N7A/	Inf)
Occupation (non-salarié CISSS de Laval)	SELON RÈGLES DE SAISIE DU SI-PMI	MEA (,
☐ Bénévole ☐ Étudiant/Stagiaire ☐ Travailleur d'agence	(système d'information pour la protection en maladies infec	tieuse	s):
☐ Médecin Nº. Pratique ☐ Résident Nº. Pratique	☐ 1- Influenza – Résident en CHSLD		
☐ Autre :	□ 2- Influenza – Femme enceinte		
Consentement verbal obtenu pour transmission au Service de	☐ 3- Influenza – Maladie chronique (6 mois à 74 ans) ☐ 4- Influenza – Autres raisons		
santé : ☐ Oui ☐ Non MESURE POUR LA COVID-19 - SVP inscrire le courriel de la perso			
VEUILLEZ RÉPONDRE AUX QUESTIONS 1 À 8 – N'HÉSITI		OUI	NON
Faites-vous de la fièvre actuellement?			
2. Avez-vous une allergie grave? ☐ Thimérosal ☐ Gentamicine	☐ Polymyxine B ☐ Néomycine ☐ Kanamycine		
 Avez-vous déjà fait une réaction allergique grave (anaphylaxie) a 			
 Avez-vous déjà présenté des symptômes respiratoires graves (di 			
ou avez-vous déjà eu une paralysie (Syndrome du Guillain et Bar			
5. Enfant de moins de 9 ans : A-t-il déjà reçu dans sa vie un vacci			
 Enfant de moins de 9 ans : A-t-il reçu cette année une première Consentement (selon le Protocole d'Immunisation du Québe 			
 Consentement (seion le Protocole d'immunisation du queue contre la grippe (Influenza) et des manifestations indésirables por consens à être vacciné. 			
8. Si clientèle hébergée, voir consentement à long terme au dossier	٠.		
SECTION À COMPLÉTER SI LA PERSONNE À VACCINE	R EST ÂGÉE DE 2 À 17 ANS (si vaccin Flumist Quadrivalent)		
9. Êtes-vous immunosupprimé ou en contact avec des personnes ir			
	nmunosupprimées?		
10. Êtes-vous asthmatique sévère et sous traitement de glucocortico	**		
	thérapie oral depuis les 7 derniers jours?		
10. Étes-vous asthmatique sévère et sous traitement de glucocortico	thérapie oral depuis les 7 derniers jours?		
 Étes-vous asthmatique sévère et sous traitement de glucocortico Prenez-vous de l'AspirinND (acide acétylsalicylique) ou un médica 	thérapie oral depuis les 7 derniers jours?		
10. Étes-vous asthmatique sévère et sous traitement de glucocortico 11. Prenez-vous de l'Aspirin ¹⁰ (acide acéty/salicylique) ou un médica 12. Étes-vous enceinte actuellement? 13. Avez-vous des sécrétions nasales importantes? ÉVAL	thérapie oral depuis les 7 demiers jours? Iment quelconque qui en contient? UATION		
10. Étes-vous asthmatique sévère et sous traitement de glucocortico 11. Prenez-vous de l'Aspirin ¹⁰ (acide acétylsalicylique) ou un médica 12. Étes-vous enceinte actuellement? 13. Avez-vous des sécrétions nasales importantes? ÉVAL Vaccination contre la grippe indiquée: OUI NON, raison	thérapie oral depuis les 7 demiers jours? Iment quelconque qui en contient? UATION (s):		
10. Étes-vous asthmatique sévère et sous traitement de glucocortico 11. Prenez-vous de l'Aspirin ¹⁰ (acide acéty/salicylique) ou un médica 12. Étes-vous enceinte actuellement? 13. Avez-vous des sécrétions nasales importantes? ÉVAL	thérapie oral depuis les 7 demiers jours? Iment quelconque qui en contient? UATION		



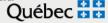


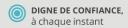
VACCINATION CONTRE LA GRIPPE



ÉVALUATION ET DOCUMENTATION AU DOSSIER

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval Québec VACCINATION CONTRE LA GRIPPE	DENTIFICATION DE L'USAGER No. DOSSIER
CONTRE LA GRIPPE	ID SI-PMI :
LIEU DE DISPENSATION DE SERVICE (LDS) : SVP, préciser le nom a	
☐ Centre de services ambulatoires de Laval	□ CLSC :
☐ Hôpital de la Cité-de-la-Santé	□ École :
☐ Hôpital juif de réadaptation	☐ Centre de réadaptation en dépendance de Laval
☐ Centre de réadaptation DI-TED	☐ Établissement de détention Leclerc de Laval
☐ Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse	☐ GMF-U / CISSS de Laval :
☐ Centre d'hébergement (nom complet) :	
ADRESSE :	CODE POSTAL : TÉL. :
NOM – PRÉNOM DE LA MÈRE (à la naissance) : NOM – PRÉNOM DU PÈRE :	Inscription Si-PMI
* Employé du CISSS de Laval, inscrire le matricule :	RAISONS ADMINISTRATION VACCIN CONTRE INFLUENZA (Inf)
Occupation (non-salarié CISSS de Laval) ☐ Bénévole ☐ Étudiant/Stagiaire ☐ Travailleur d'agence ☐ Médecin No. Pratique ☐ Résident No. Pratique	SELON RÈGLES DE SAISIE DU SI-PMI (système d'information pour la protection en maladies infectieuses) : 1 - Influenza – Résident en CHSLD 2 - Influenza – Femme enceinte
Consentement verbal obtenu pour transmission au Service de santé : □ Oui □ Non	☐ 3- Influenza — Maladie chronique (6 mois à 74 ans) ☐ 4- Influenza — Autres raisons





CONTRE-INDICATIONS ET PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES À LA VACCINATION

CONTRE-INDICATIONS

- Anaphylaxie (ou réaction allergique immédiate grave) suivant l'administration d'une dose antérieure du même vaccin ou d'un autre produit ayant un composant identique
- Grossesse (pour les vaccins vivants atténués seulement)
- État d'immunodépression
 - Déficience immunitaire congénitale (ex. : syndrome de Di George, hypogammaglobulinémie)
 - Leucémie, lymphome, myélome multiple ou cancer non hématologique (Immunodépression causée par la maladie ou par le traitement de chimiothérapie ou de radiothérapie)
 - Agents immunodépresseurs (ex. : corticostéroïdes, agents biologiques)
 - Déficits immunitaires acquis (ex. : infection par le VIH, sida)

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

- Maladie aiguë, modérée ou grave, avec ou sans fièvre
 - Une maladie bénigne (sans atteinte de l'état général), même accompagnée de fièvre, n'est pas en soi une contre-indication ou une précaution motivant le report de la vaccination. Il n'est donc pas nécessaire de prendre la température d'une personne avant de lui administrer un vaccin
- Manifestation compatible avec une réaction allergique d'hypersensibilité de type I suivant l'administration d'une dose antérieure du même vaccin ou d'un autre produit ayant un composant identique





CONTRE-INDICATIONS ET PRÉCAUTIONS <u>SPÉCIFIQUES</u> VACCIN : <u>INFLUENZA INJECTABLE</u>

CONTRE-INDICATIONS

 Anaphylaxie suivant l'administration d'une dose antérieure du même vaccin ou d'un autre produit ayant un composant identique. L'anaphylaxie aux œufs n'est plus considérée comme une contre-indication.

PRÉCAUTIONS

- Antécédents de SOR avec symptômes respiratoires graves : évaluer les risques et les bénéfices de la vaccination
- Antécédents de **SGB** dans les 6 semaines suivant un vaccin Influenza : éviter de redonner le vaccin

*SOR: Syndrome occulo-respiratoire: Le SOR est considéré comme une manifestation clinique attendue chez un petit nombre de personnes vaccinées. Il est défini comme l'apparition d'au moins l'une des manifestations suivantes dans les 24 heures suivant la vaccination contre la grippe: rougeur oculaire, symptômes respiratoires (toux, respiration sifflante, oppression thoracique, difficulté à respirer, à avaler, voix rauque ou mal de gorge) ou œdème facial. Il s'agit d'un syndrome généralement bénin qui disparaît la majorité du temps en moins de 48 heures.

*SGB: Syndrome Guillain-Barré: Le syndrome de Guillain-Barré (SGB) est une maladie auto-immune inflammatoire du système nerveux périphérique. Le syndrome peut atteindre les nerfs qui commandent les mouvements musculaires, ainsi que ceux qui transmettent les sensations douloureuses, thermiques et tactiles. Il peut ainsi entraîner une faiblesse musculaire et la perte de sensation dans les jambes et/ou les bras qui s'aggrave généralement en quelques jours à quelques semaines, puis revient lentement à la normale de manière spontanée.





CONTRE-INDICATIONS ET PRÉCAUTIONS <u>SPÉCIFIQUES</u> AU VACCIN : <u>INFLUENZA INTRANASAL (FLUMIST)</u>

CONTRE-INDICATIONS

- Anaphylaxie suivant l'administration d'une dose antérieure du même vaccin ou d'un autre produit ayant un composant identique. L'anaphylaxie aux œufs n'est plus considérée comme une contre-indication.
- État d'immunodépression
- Grossesse
- Asthme grave (ex. : sous glucocorticothérapie orale) ou respiration sifflante active (ayant nécessité une intervention médicale au cours des 7 jours précédant la vaccination).
- Prise d'acide acétylsalicylique (aspirine) ou d'un médicament qui en contient chez une personne âgée de moins de 18 ans, en raison de l'association entre le syndrome de Reye et l'infection par un virus de l'influenza de type sauvage lors de la prise d'aspirine.

PRÉCAUTIONS

- Présence de sécrétions nasales importantes : administrer un vaccin injectable ou attendre la fin du symptôme pour administrer le vaccin intranasal
- Personnes en contact avec des personnes très gravement immunodéprimées (ex. : receveur de greffe de cellules souches hématopoïétiques) requérant un isolement dans un milieu protégé : utiliser le vaccin injectable
- Personnes âgées de moins de 18 ans : indiquer à ces personnes de ne pas utiliser de médicament contenant de l'acide acétylsalicylique dans les 4 semaines suivant la vaccination en raison du risque théorique de syndrome de Reye
- Antécédents de SOR avec symptômes respiratoires graves : évaluer les risques et les bénéfices de la vaccination
- Antécédents de SGB dans les 6 semaines suivant un vaccin influenza : éviter de redonner le vaccin



ÉVALUATION ET DOCUMENTATION AU DOSSIER

				Ci Olli santus indication relative
	VEUILLEZ RÉPONDRE AUX QUESTIONS 1 À 8 – N'HÉSITEZ PAS À DEMANDER PLUS D'INFORMATIONS			Si OUI, contre-indication relative
LA	PERSONNE À VACCINER, SVP inscrire votre courriel :	OUI	NON	> selon l'évaluation des avantages et
1.	Faites-vous de la fièvre actuellement?			inconvénients
2.	Avez-vous une allergie grave? ☐ Thimérosal ☐ Gentamicine ☐ Polymyxine B ☐ Néomycine ☐ Kanamycine			
3.	Avez-vous déjà fait une réaction allergique grave (anaphylaxie) après avoir reçu le vaccin contre la grippe ou un autre vaccin?	_		Si OUI, nécessite évaluation
4.	Avez-vous déjà présenté des symptômes respiratoires graves (difficulté à respirer, respiration sifflante, douleur thoracique) ou avez-vous déjà eu une paralysie (Syndrome du Guillain et Barré) après avoir reçu un vaccin contre la grippe?			médicale
5.	Enfant de moins de 9 ans : A-t-il déjà reçu dans sa vie un vaccin contre la grippe?			Si NON, prévoir une 2 ^{ième} dose du
6.	Enfant de moins de 9 ans : A-t-il reçu cette année une première dose de vaccin contre la grippe?			vaccin antigrippal dans 4 semaines
7.	Consentement (selon le Protocole d'Immunisation du Québec): J'ai été informé des avantages de recevoir le vaccin contre la grippe (Influenza) et des manifestations indésirables possibles qui peuvent survenir après la vaccination et je consens à être vacciné.			
8.	Si clientèle hébergée, voir consentement à long terme au dossier.			
	SECTION À COMPLÉTER SI LA PERSONNE À VACCINER EST ÂGÉE DE 2 À 17 ANS (si vaccin Flumist Quadrivalent)		
9.	Êtes-vous immunosupprimé ou en contact avec des personnes immunosupprimées?			Si OUI, nécessite évaluation
10.	Êtes-vous asthmatique sévère et sous traitement de glucocorticothérapie oral depuis les 7 derniers jours?			médicale
11.	Prenez-vous de l'Aspirin ^{MD} (acide acétylsalicylique) ou un médicament quelconque qui en contient?			
12.	Êtes-vous enceinte actuellement?			Si OUI, opter pour un vaccin
13.	Avez-vous des sécrétions nasales importantes?			injectable IM
	ÉVALUATION			
Vaco	sination contre la grippe indiquée : ॼ॔OUI □ NON, raison(s) :			
Sign	ature de l'évaluateur : Solange Boucher Date : 2020-12-02 Année - mois - jour	10h2	<u>'0</u>	Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
3-000-8	739 VACCINATION CONTRE LA GRIPPE	1 d	le 2	Québec

DOSSIER MÉDICAL



NE SONT PAS DES CONTRE-INDICATIONS NI DES PRÉCAUTIONS

- Les réactions locales importantes à une dose antérieure de vaccin, par exemple cedème de tout le membre à la suite de l'administration d'une dose antérieure du vaccin DCaT-HB-VPI-Hib ou du vaccin DCaT-VPI-Hib.
- Une infection bénigne sans fièvre, comme le rhume, ou une diarrhée bénigne chez une personne par ailleurs en bonne santé.
- Un traitement aux antibiotiques ou une maladie en phase de convalescence.
- La prématurité.
- Un contact avec une femme enceinte ou allaitante.
- Une histoire de contact récent avec un cas de maladie infectieuse.
- L'allaitement
- Une histoire d'allergie non spécifique chez la personne à vacciner ou d'allergie dans la famille.





NE SONT PAS DES CONTRE-INDICATIONS NI DES PRÉCAUTIONS (suite)

- Une histoire d'allergie aux antibiotiques contenus dans le produit, sauf s'il s'agit d'une réaction allergique de type anaphylactique.
- Une histoire d'allergie au poulet ou aux plumes de poulet.
- Une histoire familiale de convulsions liées à la vaccination.
- Une histoire familiale de syndrome de mort subite du nourrisson.
- Une histoire familiale de réactions défavorables à la vaccination sans relation avec une immunodépression.
- L'administration concomitante d'injections de désensibilisation.
- L'administration d'un vaccin inactivé aux personnes atteintes d'immunodépression.
- Une sclérose en plaques ou toute autre maladie auto-immune (en l'absence de traitements immunodépresseurs).
- Des pathologies neurologiques évolutives.





NE SONT PAS DES CONTRE-INDICATIONS NI DES PRÉCAUTIONS (suite)

- Des épisodes d'hypotonie et d'hyporéactivité.
- Des convulsions non fébriles et des encéphalopathies liées dans le temps à l'administration d'un vaccin comprenant le composant de la coqueluche.
- Des convulsions fébriles.
- Des pleurs incessants et des cris aigus, qui persistent 3 heures ou plus, survenant dans les 48 heures après la vaccination.
- L'intolérance au lactose. L'intolérance au lactose est due à un déficit en lactase dans l'intestin et peut causer des troubles digestifs. La quantité de lactose servant de stabilisant dans certains vaccins est extrêmement faible et ne cause aucun problème.
- L'allergie au lait et l'allergie aux protéines bovines.
- Une tomographie par émission de positons, dénommée TEP scan.





Indications vaccination gratuite contre l'influenza et le pneumocoque

Cette fiche mentionne les indications de vaccination gratuite, soutenues financièrement par le MSSS.

Pour plus de détails, voir la section Calendriers de vaccination, Autres vaccins recommandés et la section Vaccins, Pneumocoque, Tableau synthèse des vaccins contre le pneumocoque dans le PIQ.

	POPULATIONS / CONDITIONS		PNEUMOCOQUE INDIQUÉ ET GRATUIT		
	FOR OLATIONS / CONDITIONS	GRATUIT	PNEU-C < 18 ANS	PNEU-C ≥ 18 ANS	PNEU-P ≥ 2 ANS
	Femmes enceintes, en bonne santé au 2° ou au 3° trimestre de la grossesse (13 semaines et plus)	Oui		Non	
	Personnes âgées de 6 mois à 74 ans, incluant les femmes enceintes (quel présentant l'une des conditions énumérées ci-dessous :	que solt le s	tade de la	grossesse).
	Asplénie anatomique ou fonctionnelle	Oui	Oui	Oui	Oui
ш	Conditions amenant une Immunodépression (ex. : déficit immunitaire, leucémie, traitement immunodépresseur, greffe d'organe ou de moelle osseuse, cancer, infection par le VIH)	Oui	Oui	Oui	Oui
5	Insuffisance rénale chronique ou syndrome néphrotique	Oui	Oui	Non	Oui
NS DE	Maladle cardiaque ou pulmonaire chronique assez grave pour nécessiter un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers	Oui	Oui	Non	Oui
DITIO	Asthme assez grave pour nécessiter un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers, chez les personnes âgées de 50 ans et plus	Oui	Non	Non	Oui
NOO	Asthme assez grave pour nécessiter un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers, chez les personnes âgées de moins de 50 ans	Oui		Non	
CONDITIONS MÉDICALES OU CONDITIONS DE VIE	Conditions entrainant une diminution de l'évacuation des sécrétions respiratoires ou des risques d'aspiration (ex.: trouble cognitif, lésion médullaire, trouble convulsif, troubles neuromusculaires)	Oui	Oui	Non	Oui
ă	Diabète	Oui	Oui	Non	Oui
Σ	Maladle hépatique chronique	Oui	Oui	Non	Oui
NS NS	Écoulement chronique de liquide céphalorachidien	Non	Oui	Non	Oui
ONDITIO	Itinérance et/ou utilisation actuelle et régulière de drogues dures (par inhalation ou injection) avec une détérioration de l'état de santé ou des conditions de vie précaires	Non	Oui	Non	Oui
8	Présence d'un Implant cochléaire	Non	Oui	Non	Oui
	Anémie (sauf si anémie falciforme ou autre hémoglobinopathie – voir asplénie)	Oui		Non	
	Hémophilie	Oui		Non	
	Erreur Innée du métabolisme (ex: tyrosinémie hériditaire de type I)	Oui		Non	
	Obesité importante (IMC ≥ 40)	Oui		Non	
	Traitement prolongé à l'acide acétylsalicylique (Pour les jeunes âgés de moins de 18 ans)	Oui		Non	
VIE	Résidents des centres d'hébergement, des établissements de soins de longue durée ou des ressources intermédiaires	Oui		-	
E OU	Enfants âgés de 2 à 59 mois	Non	Oui	-	Non
ÂGE OU MILIEU DE VIE	Personnes en bonne santé âgées de 65 à 74 ans	Non	-	Non	Oui
Σ	Personnes âgées de 75 ans et plus	Oui	-	Non	Oui
SE	Travailleurs de la santé	Oui		Non	
CONTACTS	Personnes qui vivent sous le même toit et aidants naturels des personnes faisant partie des groupes à risque, incluant l'entourage des enfants âgés de moins de 6 mois	Oui		Non	

^{*} Seulement si aucune dose n'a été recue après l'âge de 65 a









Indications vaccination gratuite contre l'influenza et le pneumocoque

 Advenant le cas où l'usager est aussi éligible à la vaccination gratuite contre le pneumocoque, veuillez compléter le formulaire de vaccination général :

((Vaccination –	Fiche	vaccina	le »	66-500-	161
-----------	---------------	-------	---------	------	---------	-----

entre intégré santé de services sociaux Laval	IDENTIFICATION DE L'USAGER No. DOSSIER	_
Québec 🖁 🖁	NOMÀ LA NAISSANCE :	
Quebec III	PRÉNOM :	
		_
VACCINATION	DATE DE NAISSANCE : / / SEXE :	
FICHE VACCINALE	N.A.M.: EXP:/	_
	ID SI-PMI:	
LIEU DE DISPENSATION DE SERVICE (LDS) :		=
☐ Centre de services ambulatoires de Laval ☐ CLSC :	☐ Hôpital de la Cité-de-la-Santé	
	☐ Hôpital juif de réadaptation	
☐ Centre de réadaptation en dépendance de Laval ☐ Établissement d		
☐ Centre de réadaptation DI-TED ☐ GMF-U / CISS	S de Laval :	
☐ Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse		
RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX GÉNÉRAUX	ou	I
tes-vous suivi de façon régulière par un médecin pour un problème de sar	té quelconque?	
bservez-vous actuellement un changement de votre état général (ex. : fiè	re)?	T
vez-vous déjà fait une réaction allergique <u>grave</u> (de type anaphylactique) né lédicaments :		Ī
tes-vous immunosupprimé (maladie ou médicament qui diminue les défense	s de l'organisme)?	Т
ACCINS VIVANTS SEULEMENT N/A	-	
vez-vous reçu une transfusion sanguine ou injection d'immunoglobuline au	cours des 11 derniers mois?	T
vez-vous reçu un vaccin vivant (RRO, RRO-Var, Var) dans les 4 dernières	semaines?	T
tes-vous enceinte actuellement?		Ť
ACCINATION 0-3 ANS SEULEMENT N/A □		
infant de < 6 mois : Est-ce que la mère a pris pendant sa grossesse un age our le traitement d'une maladie auto-immune (ex : maladie de Crohn, polyari		
oids naissance < 1500 g ou prématurité de < 32 semaines de grossesse? (p	pour vaccin pneumocoque conjugué 4º dose)	Τ
st-ce que votre enfant a des antécédents d'invagination intestinale (ou intu	ssusception)?	I
REUVE D'IMMUNITÉ: Attestation médicale Confirmation p		Ξ
REFUS de l'usager, parent ou représentant légal. Spécifiez :		
ANTÉ SCOLAIRE : Absent en date du :	☐ Pas de carnet Vaccination nécessaire? ☐ Oui ☐	l No
nature de l'infirmière : Date :	I I No Permis :	_



(1) LECTURE TCT: Date:

Signature de l'infirmière

FICHE VACCINALE

Réaction (en mm)

No Permis



3. Administration du vaccin





PRÉPARATION DU VACCIN

S'assurer de la vérification des 8 bons ainsi que de la date de péremption avant d'administrer le vaccin.

Seringue préremplie

- Dans le cas où une bulle d'air est présente, il est recommandé de placer la bulle près du piston avant l'injection (tapoter légèrement le corps de la seringue, l'aiguille vers le bas pour que la bulle remonte jusqu'au piston).
- De façon générale, la bulle d'air contenue dans la seringue permet de s'assurer que l'intégralité du contenu de la dose sera injectée.

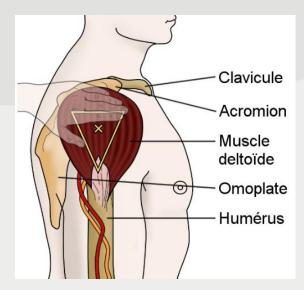
Fioles multidoses

- Au cours d'une séance de vaccination, on peut prélever la quantité restante d'une fiole multidose et compléter la dose requise avec une autre fiole si les conditions suivantes sont respectées :
 - Un agent de conservation est inclus dans le produit.
 - La date de péremption n'est pas dépassée.
 - Les fioles sont conservées entre 2 et 8 °C entre les prélèvements.
 - Les mesures d'asepsie sont rigoureusement respectées.
 - Les fioles ont le même numéro de lot.

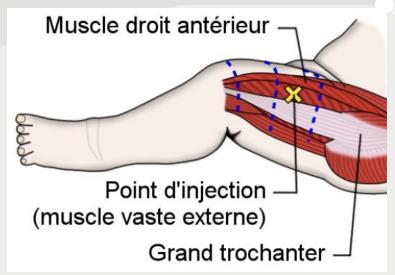




SITES DE CHOIX D'INJECTION IM



Deltoïde ≥ 12 mois

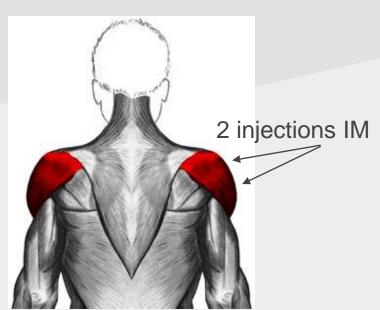


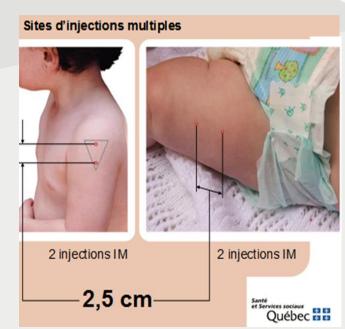
Vaste externe

< 12 mois



ADMINISTRATION DE 2 VACCINS DANS UN SEUL MEMBRE





Adulte

Distance séparant les injections au moins 2,5 cm (1 po)

Enfant



POSITIONNEMENT DE L'ENFANT POUR UNE INJECTION DANS LE VASTE EXTERNE OU DELTOÏDE





Tiré du PIQ, chapitre Administration des produits immunisants http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/piq-administration-des-produits-immunisants/positionnement-de-lenfant/











TECHNIQUE ADMINISTRATION IM

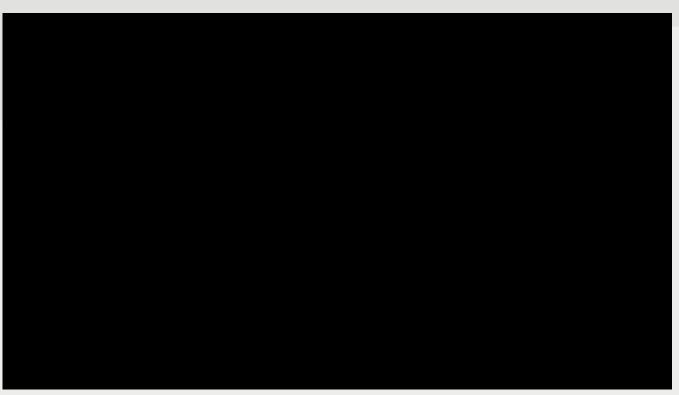
Âge	Site d'injection	Aiguille	Procédure	
< 12 mois	Muscle vaste externe Muscle fessier antérieur	Calibre 25 ≥ 2,2 cm (% po)	Angle d'insertion de 90° Adapté de CESS, Méthodes de soins informatisées	Utiliser une aiguille assez longue pour pénétrer dans le muscle. Tendre fermement la peau entre l'index et le pouce. Enfoncer l'aiguille d'un mouvement sûr et rapide. Ne pas aspirer. Injecter rapidement le produit.
≥ 12 mois et adulte	Muscle deltoïde Muscle vaste externe	Calibre 25 ≥ 2,5 cm (1-1 ½ po)	Référez-vous à la prod	cédure de < 12 mois.

Tiré du PIQ, chapitre Administration des produits immunisants http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/piq-administration-des-produits-immunisants/techniques-d-administration/





VIDÉO: TECHNIQUE ADMINISTRATION IM – DELTOÏDE



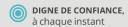




VIDÉO: TECHNIQUE ADMINISTRATION IM – VASTE EXTERNE

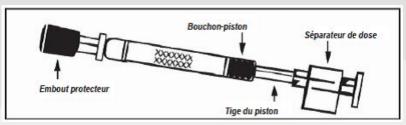






TECHNIQUE ADMINISTRATION INTRANASALE (Flumist Quadrivalent)

Site d'administration : Muqueuse nasale



Source: ASTRAZENECA, Monographie: Flumist Quadrivalent: Vaccin antigrippal (vivant, atténué), p.17 Ce lien s'ouvre dans une nouvelle fenêtre..

Procédure:

- · Ne pas injecter
- Enlever l'embout protecteur en caoutchouc synthétique.
- Demander à la personne de se tenir droite, en position assise.
- Introduire l'extrémité du vaporisateur à l'intérieur de la narine.
- Pousser rapidement sur le piston dans un mouvement continu jusqu'à ce que le séparateur de dose bloque le piston.
- Retirer le dispositif de la narine de la personne. Ensuite, pincer le séparateur de dose et le retirer du piston.
- Vaporiser le reste du vaccin dans l'autre narine.

À retenir:

- Une inhalation active ou un reniflement n'est pas requis durant l'administration.
- Même si la personne vaccinée éternue immédiatement après, il n'est pas recommandé de reprendre la dose.





DOCUMENTATION

PRÉNOM:	/SEXE: 🗆 F 🗆 M
VACCINATION DATE DE NAISSANCE :	/SEXE: □ F □ M
Centre intégré de santé de services sociaux de Laval	ÂGE :

CONTINE LA OIGIT L				
	ID SI-PMI :			
VACCINS INJECTAB	LES	SITE D'INJECTION IM		
Fluzone ^{MD} HD Réservé aux résidents de CHSLD et RI-SAPA âgés de 65 ans et plus □ Flulaval ^{MD} Tetra	✓ 1 ^{re} dose* 0,5 mL intramusculaire (IM) □ Carton de rappel remis pour la 2 ^e dose*	☐ Bras droit (B.D.) ✓ Bras gauche (B.G.)		
□ Fluzone ^{MD} Quadrivalent	☐ 2° dose 0,5 mL intramusculaire (IM) *Chez les moins de 9 ans qui n'ont jamais reçu de vaccin contre la grippe, administrer 2 doses à 4 semaines d'intervalle	☐ Cuisse droite (C.D.) ☐ Cuisse gauche (C.G.		
VACCI	NINTRANASAL			
☐ In dose* 0,2 mL (0,1 mL dans chaque narine) ☐ Carton de rappel remis pour la 2e dose* ☐ Carton de rappel remis pour la 2e dose* ☐ Carton de rappel remis pour la 2e dose* ☐ Carton de rappel remis pour la 2e dose* ☐ 2e dose 0,2 mL (0,1 mL dans chaque narine) ☐ Carton de rappel remis pour la 2e dose* ☐ 2e dose 0,2 mL (0,1 mL dans chaque narine) ☐ *Chez les moins de 9 ans qui n'ont jamais reçu de vaccin contre la grippe, administrer 2 doses à 4 semaines d'intervalle.				
No de lot : Eppirg7102 Dat	e de péremption : 2022-04			
 □ Bris de la chaîne de froid (BCF) : écrire lot BCF dans le champ « □ Les informations relatives aux vaccins administrés, incluant les e □ Une période d'attente de 15 minutes post-administration du va 	ffets secondaires possibles, ont été expliquées à	•		

ntre intégré santé de services sociaux Laval

Signature du vaccinateur : No permis :

881865

Solange Boucher

année - mois - jour

Heure : 10h20

Date: 2020-12-02



4. Manifestations cliniques potentielles

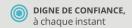


POST VACCINATION

- Surveiller les réactions secondaires immédiates et aviser la personne qu'elle doit demeurer sur place au moins 15 minutes après l'injection.
- Inscrire les renseignements nécessaires dans le carnet, sur le formulaire ainsi que dans le registre de vaccination

Recommandations générales lors de manifestations cliniques postvaccinales					
Symptômes chez la personne vaccinée Recommandations générales					
Réaction locale telle que rougeur, chaleur, gonflement et sensibilité	Appliquer, s'il y a lieu, une compresse humide froide à l'endroit où l'injection a été faite				
Fièvre, malaises	Prendre un médicament contre la fièvre ou les malaises au besoin				
Irritabilité, changements dans l'appétit et le sommeil, nausées, vomissements, diarrhée, éruptions ou autres symptômes	Observer et donner les soins de base Consulter son médecin selon la gravité des symptômes				





RÉACTIONS POST-VACCINALES

Fréquence	Réactions locales	Réactions systémiques	
Dans la majorité des cas (50 % ou plus)	Douleur	-	Bénignes et transitoires
Très souvent (10 à 49 %)	Érythème Œdème	Myalgie Céphalée Fatigue Douleur articulaire Perte d'appétit, irritabilité, somnolence ⁽¹⁾	**Ne pas déclare
Souvent (1 à 9 %)	Ecchymose Prurit	Fièvre, frissons ou malaise ⁽²⁾ Nausées, vomissements, diarrhée, douleurs abdominales Rougeur oculaire, mal de gorge, toux, gêne respiratoire ⁽³⁾	
Parfois (1 à 9 sur 1 000)	_ I	Œdème facial ⁽³⁾ Étourdissements Éruption ou urticaire Lymphadénopathie ⁽⁴⁾ Manifestatio cliniques inl	
Rarement (1 à 9 sur 10 000)	_	Convulsions Paresthésie Névralgie **À dé	éclarer Centre intégré
Très rarement (1 à 9 sur 100 000)	- (Réaction allergique de type anaphylactique	de santé et de services sociaux de Laval Québec



RÉACTION VASOVAGALE VS RÉACTION ANAPHYLACTIQUE

	Réaction vasovagale	Réaction anaphylactique
Temps	Avant, pendant, après	Début soudain, progression rapide (moins de 30 min après injection)
État de conscience	Sensation de perte de conscience, étourdissement, perte de conscience	Anxiété et perte de conscience
Respiration		↑ tachypnée, voix rauque, difficulté respiratoire, toux, dyspnée, tirage, wheezing, stridor
Circulatoire	Pouls ↓ et faible mais régulier (bradycardie) Hypotension	Pouls ↑, filant (tachycardie) Hypotension, Choc
Dermatologique	Diaphorèse, peau froide, teint pâle	Urticaire, érythyème, angio-oedème (visage, bouche), prurit, rash, rougeur et démangeaison des yeux
Digestif	Nausées , vomissements	Vomissements, diarrhée, douleur abdominale
Traitement	Coucher sur le dos, jambes soulevées, serviette humide	Protocole épinéphrine Observation 12 heures

Atteinte d'au moins 2 systèmes

centre intégré le santé et de services sociaux de Laval

Québec 🚟



RÉACTION ANAPHYLAXIQUE

N.B.:

L'Ordonnance collective OC-037 « Administration d'épinéphrine (Adrénaline MD) lors d'une réaction anaphylactique » vous permet d'installer un cathéter IV court intermittent en attendant la prise en charge, si possible et disponible dans votre installation au CISSS de Laval

Protocole de traitement d'anaphylaxie

en milieu non hospitalier

MESURES D'URGENCES

- Sans tarder, administrer par voie intramusculaire (IM) 0,01 ml/kg (maximum 0,5 ml) d'adrénaline 1:1000, dans un autre site que celui ou ceux où les vaccins ont été administrés ou à 2,5 cm du point d'injection d'un vaccin. Cette dose peut être répétée à un autre site d'injection, toutes les 5 à 15 minutes selon l'état clinique, s'il n'y a pas d'amélioration des signes vitaux.
- En milieu hospitalier : Lancer le code et aviser le md
 En milieu non hospitalier : Appeler 911
- Coucher la personne sur le dos les jambes surélevées.
- 4 Surveiller les signes vitaux (tension artérielle, pouls, respiration) et commencer la réanimation cardiorespiratoire au besoin.
- Transférer la personne le plus rapidement possible à l'hôpital. Un travailleur de la santé apte à poursuivre le traitement et les manœuvres de réanimation (ex.: technicien ambulancier, infirmière) doit accompagner la personne.

ADMINISTRATION D'		
ÂGE	POSOLOGIE	VOIE D'ADMINISTRATION(1)(2)
2 à 6 mois	0,07 ml	IM
7 à 17 mois	0,1 ml	IM
18 mois à 4 ans	0,15 ml	IM
5 ans	0,2 ml	IM
6 à 9 ans	0,3 ml	IM
10 à 13 ans	0,4 ml	IM
≥ 14 ans	0,5 ml	IM

⁽¹⁾ Préférer la voie IM en raison de la diffusion plus rapide de l'adrénaline.

Repéré à https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002169/







Administrer l'adrénaline dans un autre site que celui ou ceux où les vaccins ont été administrés ou à 2,5 cm du point d'injection d'un vaccin. On doit éviter le muscle dorsofessier étant donné le risque de mauvaise absorption. Lorsque l'adrénaline est administrée dans le muscle vaste externe de la cuisse, elle atteint plus rapidement des niveaux plasmatiques plus élevés que lorsqu'elle est administrée dans le muscle deltoïde.



RÉACTIONS POST-VACCINALES

	RÉACTIONS POST-VACCIN	ALES IMMÉDIATES	(obligatoire)			
Description et interventions :						
·						
☐ Appel 911				u.bli		
☐ Formulaire « Declaration o	e manifestations clinique après une vacc	ination » complete et	achemine a la DSP	ublique.		
Signature et titre :	Solange Boucher	Date : _	2020-12-02	Heure :	10h20	
			année - mois - jour			
8-000-739	VACCINATION C	ONTRE LA GRIPPE				2 de
Date : 2020-10-06 DOSSIER MÉDICAL						



MANIFESTATIONS CLINIQUES INHABITUELLES **À DÉCLARER

Formulaire AH-728 DT9434 (rév. 2019-06)

Tout médecin ou infirmière a l'obligation de signaler à la DSPub les manifestations :

- Inhabituelles ou graves (donc non attendues après la vaccination ou attendues mais rares)
- Temporellement associées à une vaccination
- Si le vaccinateur soupconne un lien entre le vaccin et cette manifestation clinique inhabituelle.

Disponible à

http://msssa4.msss.gouv.qc.ca/intra/formres.nsf/c6dfb077f4130b 4985256e38006a9ef0/458ccd44026257e5852581c9005ee220?Op enDocument

Santé et Services sociaux





DÉCLARATION DE MANIFESTATIONS **CLINIQUES INHABITUELLES** APRÈS UNE VACCINATION

Acheminer à la DSPublique de votre région



Enregistrer

ate de accination	Année	Mois	Jour	À l'usage de la DSPublique	N° d'usager SI-PM	N° d'id de la MCI SI-PMI	NIL d'IMPACT	

- 1- Signaler uniquement les manifestations cliniques survenues après l'administration d'un vaccin et qui ne peuvent être clairement attribuées à une ou des conditions coexistantes et tenir compte des définitions proposées. Il n'est pas nécessaire d'établir une relation de cause à effet entre l'immunisation et les manifestations cliniques. La soumission d'un rapport ne met pas nécessairement en cause le vaccin.
- 2- Les manifestations cliniques marquées d'un astérisque (*) doivent être diagnostiquées par un médecin
- Inacrire l'intervalle entre la vaccination et l'appartion de chacune des manifestations diniques de même que leur durée (en minutes, heures ou jours)
- 4- Fournir au besoin tous les renseignements pertinents dans la section RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES, notamment : diagnostics du médecin, résultats des tests diagnostiques ou de laboratoire, traitements à l'hôpital et diagnostics au moment du congé lorsque la personne vaccinée a été hospitalisée à cause des manifestations cliniques rapportées. Si on le juge indiqué, des photocopies des dossiers originaux peuvent
- 5- Fournir des renseignements pertinents sur les antécédents médicaux qui se rapportent aux manifestations cliniques signalées, par exemple antécédents d'allergie, épisodes antérieurs ou maladies concomitantes.
- 5- Inscrire tous les vaccins administrés lors de la séance de vaccination même s'il s'agit d'une réaction locale

1. VACCINS						
Vaccin(x) administré(x)	Dose (1", 2', 2', es.)	Site	Voie	Quantité	Fabricant	Numéro de lot
2. MCI ANTÉRIEURES						
Des MCI sont-elles survenues après l'admin (cocher une seule réponse) Non Oui (préciser à la sec		les précéd		_	its immunisants indiqué applique pas (aucune do	
3. ERREURS D'IMMUNISATION					11 1-1-1-1-1	
Ces MCI sont-elles survenues à la suite d (si Oui, cocher tout ce qui s'applique et préi			tion?	Non	Inconnu 0	lui
Vaccin donné en dehors des limites d'ág	ge recommand	ies	Produit	périmé	Mauvais vaccin adm	rinistrá
Mauvaise voie d'administration	Dose dépassa	it celle rec	ommandi	e pour l'épe		
Autre, préciser :				.,		
4. ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX						
Antécédents médicaux (jusqu'à l'appariti	on des MCI) (c	ocher tou	ce qui s'i	applique et pr	éciser à la section 8)	
Médicament(s) pris en concomitance	Problèm				Maladie/ésion aigui	Inconnu
Information non disponible Enc					s commentaires le nombre	de semaines de gestation)





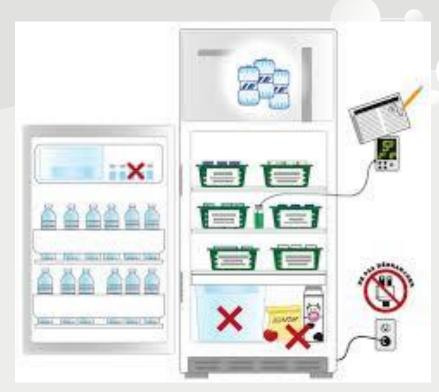
5. Conservation et entreposage des vaccins





ENTREPROSAGE DES VACCINS

- ✓ Température entre 2 et 8 °C
- ✓ Lire la température 2 fois par jour et l'inscrire sur le relevé
- ✓ Dispositif de surveillance de la température (actuelle, minimale et maximale)
- ✓ Réserver le réfrigérateur à l'entreposage des produits pharmaceutiques.
- ✓ Conserver les vaccins dans leur emballage d'origine, pour les protéger de la lumière.

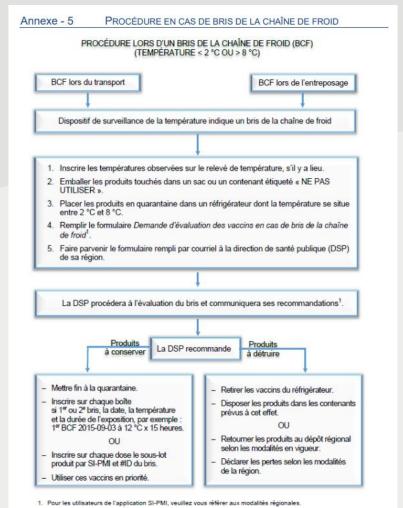






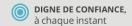
BRIS DE LA CHAÎNE DE FROID

- ✓ Si les vaccins sont exposés à une température en-dessous de 2°C ou au-dessus de 8°C.
- ✓ Une demande d'évaluation des vaccins ayant subi un bris de la chaîne de froid doit être remplie et acheminée à la DSPublique, lorsqu'une température hors norme est relevée.
- ✓ La DSPublique est responsable d'évaluer s'il faut conserver ou détruire les vaccins après un bris de la chaîne de froid.









6. Particularités en contexte de pandémie COVID-19



COVID-19 PARTICULARITÉS DE LA VACCINATION

- Nettoyer et désinfecter les postes de vaccination entre les usagers (par exemple avec des lingettes)
- Il est suggéré que l'infirmière complète elle-même le questionnaire plutôt que l'usager pour réduire le partage de matériel. Si ce n'est pas possible, il faudra procéder à la désinfection de ce matériel (ex. le crayon)
- Assurer l'hygiène des mains avant et après la vaccination de chaque usager
- Les vaccinateurs ainsi que l'ensemble du personnel et des bénévoles en contact avec les usagers ou avec d'autres collègues qui ne sont pas en mesure de maintenir une distance physique de 2 mètres doivent porter un masque de type médical et une protection oculaire en tout temps (lunette ou visière).
 - Idéalement les protections oculaires devraient être à usage unique (Direction de la santé publique). Si ce n'est pas le cas, il faut s'assurer d'utiliser un produit approuvé pour un usage hospitalier, reconnu efficace (virucide pour le coronavirus) et homologué (numéro d'identification d'une drogue) par Santé Canada. Pour plus de détails, consultez la procédure ainsi que la vidéo aux diapositives suivantes.
- Les vaccinateurs ne sont pas tenus de porter de gants, sauf lorsqu'ils administrent un vaccin intranasal (Flumist) en raison d'une probabilité accrue de contact avec les muqueuses et les liquides organiques d'un usager au cours de ces procédures.
 - Les gants doivent être changés entre les usagers et le vaccinateur doit pratiquer l'hygiène des mains.
 - Aucune précaution relative aux procédures génératrices d'aérosols n'est nécessaire pour l'administration d'un vaccin intranasal.

 Centre intégré de santyles sociaux et de services sociaux



Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

Ouébec

PROCÉDURE Réutilisation et nettoyage de la protection oculaire

COVID-19

Dans un contexte de pénurie, la réutilisation de la protection oculaire et le port prolongé pourrait être possible en respectant certaines conditions.

UTILISATION

- · Le port prolongé est à privilégier plutôt que la réutilisation.
- Il est permis de conserver la protection oculaire pour prodiguer des soins à plusieurs usagers.
- Lors du port prolongé de la protection oculaire, celle-ci doit demeurer en tout temps en place sur le visage (ne doit jamais se retrouver dans le cou, sur la tête, etc.).
- Ne pas toucher la protection oculaire lors du port. Si contact accidentel avec celle-ci, procéder à l'hygiène des mains.

Les lunettes d'ordonnance n'assurent pas une protection oculaire adéquate.

RÉUTILISATION

- La visière avec une pièce en mousse au front doit être attitrée à un travailleur de la santé pour son usage exclusif.
- Les lunettes de protection pourraient être utilisées par plus d'un travailleur de la santé mais doivent être désinfectées avant la réutilisation et déposer dans un contenant propre entre les utilisations.
- Si l'équipement est attitré à un travailleur de la santé, ce demier est responsable de la désinfection et de l'intégrité de son équipement de protection individuelle.

MAINTIEN DE L'INTÉGRITÉ

- Procéder à une évaluation de l'intégrité de l'équipement avant chaque utilisation.
- . Ne pas réutiliser la protection oculaire si :
- elle est brisée ou égratignée ;
- la vision est diminuée (au besoin, après la désinfection et le temps de contact, la protection oculaire peut être rincée ou essuyée avec un linge doux);
- l'ajustement au visage est irréalisable.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

Québec

PROCÉDURE Réutilisation et nettoyage de la protection oculaire

COVID-19

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION

- La protection oculaire doit obligatoirement être désinfectée si souillée et lors de la sortie de l'unité à la fin du quart de travail.
- Porter des gants propres pour effectuer le nettoyage et la désinfection de la protection oculaire.
- La protection oculaire doit être nettoyée et désinfectée avec un produit approuvé pour un usage hospitalier qui est efficace contre le coronavirus et homologué par Santé Canada (ex. : lingettes désinfectantes, Ali-flex, etc.).
- Si la visibilité de la protection oculaire est compromise par le produit désinfectant, elle peut être rincée avec de l'eau du robinet ou essuyée avec un linge doux. Assurez-vous que le produit désinfectant utilisé est bien sec avant de faire cette étace.

Étapes à suivre :

е
ne ne

RANGEMENT POUR LA RÉUTILISATION PAR LE MÊME TRAVAILLEUR DE LA SANTÉ

- Si l'utilisation n'est pas en continue, après le nettoyage, déposer la protection oculaire dans un contenant propre non hermétique ou un sac de papier identifié au nom du travailleur.
- La protection oculaire doit être manipulée par les côtés (branches ou la bande élastique) afin de ne pas toucher le devant de celle-ci.

Service de prévention et contrôle des infections



VIDÉO: Procédure de désinfection de la protection oculaire









Merci!

Veuillez compléter le questionnaire postformation au lien suivant pour obtenir vos heures de formations accréditées :

https://fr.surveymonkey.com/r/DGR3KK8





OUTILS D'ENCADREMENT AU CISSS DE LAVAL

- ✓ Formulaire 68-000-739 Vaccination contre la grippe
- ✓ Formulaire 68-000-741 Vaccination against flu
- ✓ Formulaire 68-500-161 Vaccination Fiche vaccinale
- ✓ Règle de soins infirmier RSI-009
 Administrer sécuritairement les produits immunisants selon le *Protocole d'immunisation du Québec* (PIQ)

http://bibliotheques.cissslaval.ca/GED_CL/199455791763/RSi-009-2-admi.pdf

✓ Ordonnance collective OC-037 Administration d'épinéphrine (Adrénaline^{MD}) lors d'une réaction anaphylactique

http://bibliotheques.cissslaval.ca/GED_CL/105578092375/oC-037-2 administration d ephinephrine (adrenaline) lors de reaction anaphylactique.pdf





OUTILS D'ENCADREMENT AU CISSS DE LAVAL

- ✓ Intranet: Prévention et contrôle des infections

 http://cissslaval.intranet.reg13.rtss.qc.ca/carrefour-clinique/sante-physique-services-diagnostiques-et-services-transversaux/prevention-et-controle-des-infections/
- ✓ Intranet : Campagne de vaccination contre la grippe 2020-2021
 http://cissslaval.intranet.reg13.rtss.qc.ca/carrefour-clinique/vaccination-contre-la-grippe/
- ✓ Intranet : SI-PMI Registre de vaccination

 http://cissslaval.intranet.reg13.rtss.qc.ca/carrefour-clinique/applications-cliniques/si-pmi-immunisation/





RÉFÉRENCES

- ✓ PIQ
 http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/protocole-d-immunisation-du-quebec-pig/
- ✓ Fiche indicative concernant la vaccination gratuite contre la grippe et le pneumocoque http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000064/
- ✓ Information sur les vaccins antigrippaux distribués au Québec saison 2020-2021

 http://cissslaval.intranet.reg13.rtss.qc.ca/fileadmin/intranet/cisss_laval/Espace_employe/Vaccination_contre_la_grippe/Informations_sur_les vaccins_antigrippaux_distribues_au_Quebec 2020-2021.pdf
- ✓ Protocole de traitement d'anaphylaxie hors hôpital http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002169/
- ✓ Déclaration de manifestations cliniques après une vaccination http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/mci/a-propos-des-mci/

